

Lutter contre les discriminations avec la Charte des droits fondamentaux

Atelier thématique 1: Luxembourg, 27 septembre 2024 09h00 – 13h00

Organisée par l'IEAP Luxembourg - Centre européen de la magistrature et des professions juridiques

Lieu: l'IEAP Luxembourg - Centre européen de la magistrature et des professions juridiques
8 Rue Nicolas Adames, 1114 Luxembourg: <https://maps.app.goo.gl/jddDT8Ku2g45rqKa9>

Grant Agreement 101142920 — CHARTER UP — CERV-2023-CHAR-LITI — Upgrading fundamental rights know-how for Luxembourg

Programme

Le public cible de Charter Up : les professionnels des droits humains au Luxembourg

Le projet vise à **outiller et à accompagner les praticiens pour mobiliser la Charte des droits fondamentaux dans toutes les affaires où elle peut être pertinente**. Les avocats et les personnels des ONG et des institutions de défense des droits humains sont conviés à nos formations, complémentaires des autres éléments du projet (notamment le Charter Checkpoint, permanence juridique assurée par Passerell, ainsi qu'une newsletter et une base de données de jurisprudence sur la Charte).

Les ateliers thématiques Charter Up

Les ateliers complètent deux séminaires plus généraux sur les principes et les outils de mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux (dates des deux séminaires : 19 juin 2024 et 13 septembre 2024 ; ils seront à nouveau dispensés en 2025).

Chaque atelier porte sur l'une des quatre **thématiques prioritaires du projet : égalité et non discrimination, asile, droits de l'enfant et protection des données**.

Un atelier peut être suivi même si les séminaires n'ont pas (ou pas encore) été suivis, en revanche pour les inscriptions aux ateliers la priorité sera donnée aux personnes qui ont suivi les séminaires.

L'atelier sur la lutte contre les discriminations commencera par une introduction à l'interdiction des discriminations en droit de l'Union puis nous explorerons deux « **angles d'attaque** » pour mobiliser la Charte dans la lutte contre les discriminations au Luxembourg.

Méthodologie

Chaque atelier dure une demi-journée et rassemble un petit groupe (20 personnes maximum) autour de **cas pratiques inspirés d'affaires réelles**.



Les ateliers seront animés par deux formateurs. Les présentations ménageront du temps pour des discussions de cas concrets et pour des échanges entre participants.

EIPA Luxembourg – European Centre for Judges and Lawyers

Catherine Warin, Chargée de cours, c.warin@eipa.eu

Igor Dizdarevic, Chargé de cours, i.dizdarevic@eipa.eu

Blanka Opletalova, Project Organiser, b.opletalova@eipa.eu



27 septembre 2024

- 09.00** **Accueil des participants**
Igor Dizdarevic et Catherine Warin
- 09.15** **Mot de bienvenue et introduction**
- 09.30** **Introduction à l'interdiction des discriminations en droit de l'Union et dans la Charte**
Historique de l'interdiction des discriminations en droit de l'Union, impact de la Charte dans le domaine, derniers développements législatifs dans la lutte contre les discriminations et implications pour le Luxembourg.
- 10.30** Pause
- 10.45** **Angle d'attaque 1 : mobiliser la législation de l'UE sur l'égalité en combinaison avec la Charte**
Le législateur de l'Union a adopté des textes ciblant spécifiquement certaines discriminations. Nous nous concentrerons sur trois catégories de textes : la directive sur l'**égalité raciale**, la directive établissant un cadre général de lutte contre les **discriminations en matière d'emploi**, et enfin les directives concernant l'**égalité entre femmes et hommes**. Nous discuterons des possibilités de mobiliser ces différents textes au Luxembourg, en combinaison avec la Charte.
- 11.45** Pause
- 12.00** **Angle d'attaque 2 : mobiliser les traités et la Charte dans les affaires transfrontalières**
Dans plusieurs affaires bien connues au Luxembourg, des **travailleurs frontaliers** se considérant victimes de discriminations ont utilisé avec succès le droit de l'Union et la Charte pour défendre leurs intérêts. Nous revisiterons certaines de ces affaires pour en tirer des conclusions pratiques.
- 13.00** **Conclusions**
- 13.15** **Fin du séminaire**

